

Image not found or type unknown



## Info achat dans le cadre d'une succession

Par jojo33, le 22/07/2014 à 18:44

Bonjour,

J'ai visité un bien via un notaire, j'ai fait une proposition à un certain prix via un mail comme me l'a demandé le négociateur. Celui si m'a informé que l'un des héritiers a donné une autorisation pour que le bien soit vendu 187000 émoluments du notaire inclus il reste juste les autres frères à valider sachant que la maison est en vente depuis 1 an.

Donc nous avons fait une proposition à 187000 euro aux vendeurs par mail mais n'avons pas mis de date butoir. combien de temps notre proposition est valable? combien de temps avant d'avoir la réponse?

cordialement

JOJO